



## Confirmation du statut d'amateur FEI

Je soussigné-e

demande à pouvoir prendre le départ dans la catégorie internationale «CHI Amateur» et déclare par la présente ne pas être rétribué-e pour les activités suivantes :

- Monter des chevaux d'autrui
- Donner des cours d'équitation
- Mesures publicitaires
- Autres activités similaires.

Je suis conscient-e du fait que je ne peux plus participer dans la catégorie «Amateur» durant l'année civile en cours si

- j'ai participé à une épreuve sur 1,50 cm ou plus lors d'un concours national ou international de **la discipline Saut**
- j'ai obtenu 3 résultats avec un nombre de points d'au moins 73% dans des Grand Prix internationaux non-amateur de **la discipline Dressage**.

### Explications

L'obtention de biens en nature (selle, nourriture, etc.) n'est pas considérée comme «rémunération» par la FEI. Cette réglementation s'applique aux athlètes de toutes les catégories d'âge, donc également aux cavaliers de la relève.

### Bases légales

FEI General Regulations, Appendix A – Definitions, article 1, alinéas 1.1. et 1.2.

<https://inside.fei.org/sites/default/files/FEI%20General%20Regulations%20-%20Final%20Version%20for%20Website%20-%20Clean%20-%202024November2021.pdf>

#### Article 1 Requirements

##### 1. To be considered an "Amateur":

[...]

1.1.1. An "Amateur's" license will only be granted by NFs to an Athlete who has formally signed a statement that the Athlete does not earn money for riding other people's Horses, giving riding lessons, or for publicity or commercial purposes, etc. The buying and selling of Horses, as well as receiving prize money in cash, are not forbidden providing they do not constitute the Athlete's main source of income.

[...]

1.2. The "Amateur" status limits participation in other Competitions and Championships. Athletes having obtained or renewed the "Amateur" license will not be allowed to continue participating as an Amateur during the current calendar year if

- in Jumping: They have taken part in international or national Competitions in which the height of obstacles in the initial round is 1.50 m or greater.

[...]

- In Dressage: The Athlete/Horse combination has obtained 3 results with a score of at least 73 % in international non-Amateur Grand Prix Competitions

[...]

### Important

Cette confirmation n'est valable que pour l'année civile en cours et elle doit être signée et renvoyée chaque année.

Je confirme par la présente l'exactitude de ces données et suis conscient-e que je dois assumer directement d'éventuelles sanctions de la FEI dans ce contexte, la FSSE déclinant toute responsabilité.